



PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE DU BADMINTON

En application des mesures gouvernementales et du protocole émis par la FF BAD, la section COCEP badminton présente au CASI de Paris-Est, le protocole suivant afin de permettre la reprise de l'activité.

Pour les créneaux, au gymnase des cheminots on se base sur ceux existants à savoir le mardi de 17h45 à 22h30, le samedi et le dimanche de 14h00 à 20h00.

La totalité en créneau libre loisirs, les cours collectifs sont suspendus pour une durée indéterminée.

Le gymnase Municipal Cousin n'est pas concerné par ces dispositions puisque la mairie n'a pour l'instant pas répondu à nos sollicitations.

Pour le nombre de personnes, il est préconisé pour 3 terrains un groupe de 10 personnes maximum mais la fédération a prévu une adaptation en fonction des installations de chaque club.



Pour la configuration, les 2 terrains aux extrémités seront pour la pratique du double et le terrain central pour le simple. Les 2 terrains restants ne seront pas utilisés

La pratique : le simple comme le double sont autorisés avec **le respect de distanciations de 2 mètres en toutes circonstances.**

Pour le montage des terrains une seule personne s'en occupe en portant des gants idem pour le démontage.

Obligation pour les pratiquants d'arriver en tenue et avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique et **1 stylo pour signer le protocole**).

Obligation de marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.

Utilisation du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

Pas de changements de côté, pas de serrage de mains, remplacement des gestes de convivialité par un geste avec la raquette.

Renvoyer le volant quand ce n'est pas le sien, uniquement avec l'aide de la raquette. Ne pas le toucher.

Pas d'accès possible aux vestiaires et sanitaires, ceux-ci étant fermés.

Mises en place de mesures complémentaires à l'initiative du bureau de la section badminton:

- Ouverture de la grande porte métallique (côté piste) ainsi que l'issue de secours située à côté du pas de tir à l'arc, ouverture maintenue pendant toute la durée de la séance.

- Traçage des pratiquants pour pouvoir fournir des informations aux autorités en cas d'éventuels clusters.

- affichage et diffusion (mail, Face book) du protocole de la fédération ainsi que des mesures complémentaires à l'ensemble des licenciés. Signature demandée pour confirmée la prise de connaissance.

- Pour les licenciés mineurs une autorisation des parents sera demandée ainsi que la prise de connaissance par signature du protocole et des mesures complémentaires.

- Pour les premières séances présence d'un référent covid afin d'expliquer les mesures et le respect de celles-ci.

- Limitation à 1 heure de jeu si nécessaire (ou un seul match) pour gérer au mieux l'affluence des pratiquants par le référent de la séance sur place et de faire profiter un maximum de personnes de cette reprise.

- La section badminton ne dispose pas pour l'instant de système de réservation mais s'engage à en mettre un en place si la gestion des créneaux devenait problématique.

LES PRATIQUANTS, ETANT INFORMES DES OBLIGATIONS SANITAIRES, VERRAIENT LEUR RESPONSABILITE ENGAGEE MAIS AUSSI LEUR ACCES AUX INSTALLATIONS SUSPENDUS EN CAS DE NON RESPECT DE CELLES-CI.